



Morbihan : moitié moins de communautés de communes au 1^{er} janvier 2017

Jean-Marc Lardoux et Jean-Charles Petit, Insee

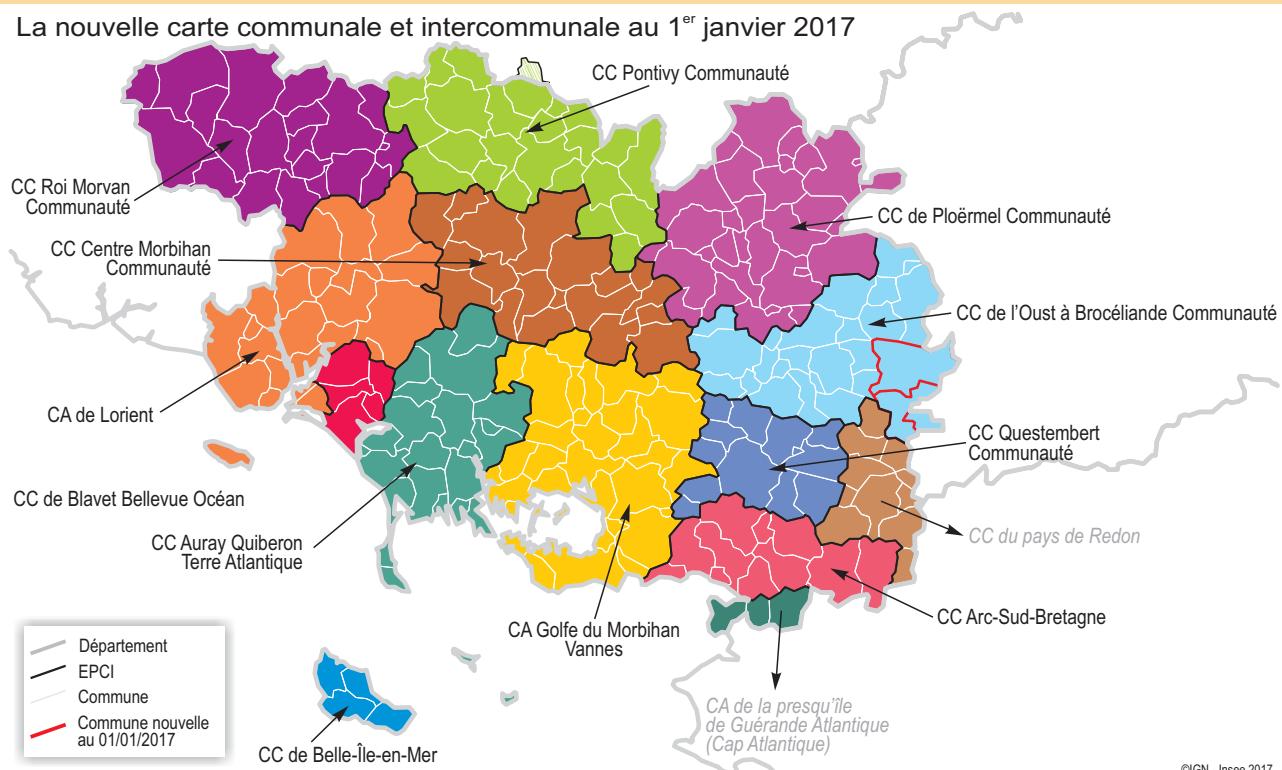
La promulgation en 2015 de la loi NOTRe (*encadré*) a conduit à une refonte de la carte de l'intercommunalité. Au 1^{er} janvier 2017, le nombre d'EPCI à fiscalité propre a fortement diminué dans le Morbihan, passant de 21 à 12 (*figure 1*). Le département compte toujours 2 communautés d'agglomération (CA) mais désormais 10 communautés de communes (CC) au lieu de 19 auparavant. À l'exception de celle de Belle-Île-en-Mer, chaque CC du Morbihan compte au moins 15 000 habitants. Quatorze communes morbihannaises dépendent d'EPCI majoritairement situés dans des départements limitrophes. Dans le détail, 11 communes (Allaire, Béganne, Les Fougerêts, Peillac, Rieux, Saint-Gorgon, Saint-Jacut-les-Pins, Saint-Jean-la-Poterie, Saint-Perreux, Saint-Vincent-sur-Oust et Théhillac)

font partie de la CC du pays de Redon et 3 communes appartiennent à la CA de la presqu'île de Guérande Atlantique (Camoël, Férel et Penestin). A contrario, une commune costarmoricaine (Saint-Conneç) dépend de la CC de Pontivy. Par ailleurs, dans le cadre de la loi MAPTAM¹, certains EPCI du département sont regroupés en Pôles d'Équilibre Territorial et Rural (PETR). Depuis le 1^{er} janvier 2015, les CC de l'Ouest à Brocéliande et de Ploërmel forment le PETR du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne et celles de Belle-Île-en-Mer et d'Auray Quiberon Terre Atlantique le PETR du Pays d'Auray. La

¹- Loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

1 Morbihan : 2 communautés d'agglomération et 10 communautés de communes

La nouvelle carte communale et intercommunale au 1^{er} janvier 2017



CC du Roi Morvan fait partie avec 4 autres EPCI costarmoricains et finistériens du PETR du Centre Ouest Bretagne créé au 1^{er} janvier 2017.

Par ailleurs, 2 communes nouvelles sont créées au 1^{er} janvier 2017 dans le département : La Gacilly issue du regroupement de 3 communes : La Chapelle-Gaceline, La Gacilly et Glénac, et Carentoir

2 Au 1^{er} janvier 2017, la structure de l'intercommunalité du département est relativement similaire à celle de la région

Évolution de l'intercommunalité morbihannaise et bretonne entre 2016 et 2017

		EPCI au 01/01/2016		EPCI au 01/01/2017	
		Nombre	Nombre moyen de communes	Nombre	Nombre moyen de communes
					Population moyenne
Morbihan	Métropole	-	-	-	-
	CA	2	24	2	30
	CC	19	10	10	18
	Ensemble	21	12	12	59 820
Bretagne	Métropoles	2	26	2	26
	CA	10	22	13	34
	CC	88	11	44	17
	Ensemble	100	13	59	55 770

Source : Insee, DGCL, Banatic.

3 Douze EPCI composent le paysage intercommunal du Morbihan au 1^{er} janvier 2017

Caractéristiques des EPCI morbihannais

EPCI	Nombre de communes*	Population 2014	Densité 2014 (hab/km ²)	Evolution annuelle moyenne entre 2009 et 2014 (%)	Part des moins de 20 ans (%)	Part des 65 ans ou plus (%)	Part des peu ou pas diplômés (%)	Part des diplômés du supérieur (%)	Taux de chômage au 01/01/2014 au sens du RP (%)	Nombre d'emplois au lieu de travail / nombre d'actifs occupés**	Taux de pauvreté (%)
CA de Lorient	25	201 137	272	0,2	22,5	21,8	27,3	20,1	14,2	1,1	12,1
CA Golfe du Morbihan – Vannes	34	164 429	204	1,0	23,4	21,2	23,7	24,5	12,7	1,1	10,3
CC Auray Quiberon Terre Atlantique	24	85 238	164	1,1	22,5	23,9	25,2	20,6	13,5	0,8	10,3
CC Pontivy Communauté***	25	45 329	63	0,2	24,0	21,1	30,2	15,9	11,5	1,1	11,2
CC Centre Morbihan Communauté	19	42 380	63	-1,1	25,6	19,0	29,2	13,5	9,9	0,8	10,8
CC de Ploërmel Communauté	32	42 247	53	0,6	23,9	22,7	33,4	13,9	10,6	1,0	12,4
CC de l'Oust à Brocéliande Communauté	26	39 062	61	0,7	24,6	20,3	29,8	15,0	9,7	1,0	10,4
CC Arc Sud Bretagne	12	26 709	76	5,1	23,7	23,2	27,7	16,3	11,1	0,8	10,6
CC Roi Morvan Communauté	21	25 476	33	-0,3	20,2	27,7	36,4	12,6	13,1	0,9	16,0
CC Questembert Communauté	13	22 795	70	1,5	26,3	18,5	27,9	15,1	11,4	0,7	11,2
CC de Blavet Bellevue Océan	5	17 693	152	1,9	25,9	16,8	22,9	18,9	9,7	0,6	7,0
CC de Belle-Ile-en-Mer	4	5 343	62	0,7	18,9	27,0	26,2	18,7	14,6	1,0	12,4
Ensemble des EPCI	240	717 838	110	0,7	23,3	21,7	27,3	19,3	12,5	1,0	11,2

* 11 communes morbihannaises appartiennent à la CC du Pays de Redon (Allaire, Béganne, Les Fougerêts, Peillac, Rieux, Saint-Gorgon, Saint-Jacut-les-Pins, Saint-Jean-la-Poterie, Saint-Pierreux, Saint-Vincent-sur-Oust et Théhillac). 3 communes morbihannaises appartiennent à la communauté d'agglomération de la presqu'île de Guérande Atlantique (Camoëti, Férel, Pénéstein).

** Ce ratio est supérieur à 1 dans les EPCI attractifs en termes d'emploi. Ainsi, il y a plus d'actifs venant travailler dans la CA Lorient que d'actifs y résidant et allant exercer un emploi en dehors de cet EPCI.

*** Dont Saint-Conogan, commune des Côtes-d'Armor.

Source : Insee – recensements de la population 2009 et 2014, FiLoSoFi 2014.

composée des communes de Carentoir et Quelneuc.

Chaque EPCI du Morbihan regroupe en moyenne 60 000 habitants pour 20 communes, soit un niveau proche de la moyenne des EPCI bretons (figure 2). La densité moyenne s'établit à 110 habitants par km² (figure 3), elle est inférieure au niveau régional (118). La CA de Lorient a la densité la plus élevée du département (272 hab./km²) et la CC du Roi Morvan la plus faible (33). La plupart des EPCI morbihannais voient leur population augmenter entre 2009 et 2014. ■

Pour comprendre

La loi NOTRe du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République relève le seuil minimal de population des EPCI à 15 000 habitants. Les dispositifs légaux amènent les EPCI à devenir des entités territoriales plus fortes quant à la mise en œuvre des services publics locaux. Leurs compétences sont désormais élargies : l'aménagement du territoire, le développement économique et écologique, l'attractivité culturelle et sociale sont autant d'enjeux qui incombent désormais à ce maillon territorial, chargé d'accompagner le développement urbain ou de lutter contre la dévitalisation des espaces ruraux. La loi relative à « l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes » du 16 mars 2015 incite à la création de communes nouvelles.

Insee Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Eric Lesage

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2427-9013
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République
- Vie-publique.fr/découverte-institutions/institutions/collectivités-territoriales/intercommunalité-coopération-locale/intercommunalité-pour-quoi-faire
- Morbihan.gouv.fr/Politiques-publiques/Relations-avec-les-collectivités-territoriales/Intercommunalité
- Ille-et-Vilaine : en 2017, une densification des EPCI autour de Rennes Métropole / Rachel Collet ; Insee. - Dans : Insee Flash Bretagne n° 35 (2017, novembre). - 2 p.

